



## Registre des effectifs des colonies d'abeilles et des traitements contre le varroa pour l'année 20.....

Remplir un formulaire distinct pour chaque rucher

Nom, Prénom :	N° Exploitant :
Adresse apiculteur :	Tél. :
Date du dernier contrôle périodique :	
Adresse du rucher :	N° du rucher :

A	Indiquer le nombre de colonies au printemps : .....			Indiquer le nombre de colonies en hivernage : .....		
	Si diminution des colonies			Si augmentation des colonies		
	Date	Nbre	Indiquer la cause probable des pertes	Date	Nbre	Indiquer la provenance des colonies

<b>B</b>	En cas d'importation de paquets d'abeilles ou de nucléi, fournir les certificats d'importation
----------	--

C	Informations sur le traitement contre le varroa en présence du couvain		
	Substance utilisée (médicament)	Premier traitement en juillet	Deuxième traitement en août

D	Informations sur le traitement contre le varroa hors couvain		
	Substance utilisée (médicament)	Date du 1er traitement	Date du 2ème traitement hors couvain

Le soussigné atteste qu'aucun des changements d'emplacement ne contrevient à des prescriptions de la police des épizooties et qu'il n'a rien constaté qui pouvait faire craindre la propagation d'une épizootie. D'autre part, l'apiculteur confirme l'exactitude des décomptes d'effectifs établis.

**Le registre des effectifs des colonies et des traitements contre le varroa doit être conservé pendant 3 ans et être présenté lors des contrôles périodiques à l'inspecteur des ruchers.**

Date : .....

Signature(s) : .....